



Brèves CONSUM'ACTEUR



Linda Gray

Nutrition santé durable SiIN
Coach sportif – Auteure –
Conférencière
www.mouveat.be

Et si les bonnes résolutions passaient par

la juste rémunération de nos producteurs?

En 2016, un éventail de consommateurs s'est prononcé en faveur d'une rémunération plus équitable du producteur local, de ce constat est né le label «Prix Juste Producteur», inspiré des labels internationaux de commerce équitable, financé à 100 % par la Région wallonne et censé garantir, sur base d'un cahier des charges strict, un prix juste et une visibilité aux producteurs certifiés. Le label est en circulation depuis 2018, l'occasion de faire le point avec Bernard Mayne, responsable du label, sur cette initiative qui passe un peu trop inaperçue.

«Avant tout, il faut du temps pour mettre en place de tels projets collaboratifs. Beaucoup de producteurs travaillent pour pas grand-chose, ne savent pas toujours mettre leurs produits en valeur et ont tendance à tirer eux-mêmes leurs prix vers le bas par peur de la concurrence. Il y a un gros travail d'éducation à faire, mais pas seulement du côté du producteur; le consommateur ne perçoit pas toujours le travail fourni ou la qualité d'un produit, tout en voulant toujours plus de garanties qui ont un coût comme le bio ou le bien-être animal. Il faut donner au producteur de quoi financer ces exigences.»

La réalité du terrain, c'est qu'il n'est pas simple de trouver des débouchés à ces produits labellisés. Quand on sort du circuit court, tout se complique. *«Par exemple, pour une consommation moyenne de 10 kg de viande bovine par personne par an, ça ne coûterait pourtant que 20 €/an en plus si on voulait donner un juste prix au producteur»*, conclut Bernard Mayne.

En conclusion, il devient urgent de revaloriser le statut de nos producteurs. Il en va de la pérennité de notre approvisionnement alimentaire, avec une profession dont l'âge moyen se situe au-dessus de 55 ans et une relève insuffisante. Pénibilité du métier, dévalorisation du statut, faibles revenus, nos producteurs méritent mieux que ça.

Comment trouver les produits labellisés «Prix Juste Producteur»?

La première chose, c'est de prendre conscience que le label n'a pas la force de frappe de la grande distribution ou de l'industrie agroalimentaire, qu'il ne mise donc pas tout sur le marketing, qu'il est encore à ses débuts et qu'il reste beaucoup de travail à accomplir.

Vous reconnaîtrez son logo sur les emballages des producteurs concernés, sinon je vous invite à vous rendre sur le site



ENGAGEONS-NOUS POUR UNE RÉMUNÉRATION

PLUS JUSTE DES AGRICULTEURS



www.prixjuste.be, ce qui vous permettra de repérer les producteurs et leurs points de vente. En circuit court, ces produits restent abordables et si vous n'avez pas envie de courir dans tous les sens pour faire vos courses, prenez alors conscience du surcoût logique que le confort des magasins vous répercute en jouant les intermédiaires facilitateurs.

Pour des informations sur l'ensemble des labels, je vous invite à consulter «le guide des labels» de la Belgian Fair Trade Federation: www.bfff.be

Ensemble, luttons contre le «fairwashing» et redonnons de la valeur et de l'envie à ceux qui nous nourrissent.

